



La présente demande peut être utilisée par les clients actuels de TD Canada Trust afin d'ouvrir un compte de régime d'épargne-retraite ou un compte personnel non enregistré. Pour tous les autres comptes, veuillez vous rendre à votre succursale de TD Canada Trust.

Marche à suivre pour remplir les documents

- Demande d'ouverture de compte et Profil d'investisseur du client
 - Il faut remplir les deux documents afin d'ouvrir un compte de Fonds Série e TD. Cela vous aidera à déterminer votre profil d'investisseur et la répartition optimale de l'actif de votre portefeuille.
- Déclaration d'acceptation
 - Une déclaration d'acceptation signée est obligatoire et constitue votre consentement aux conditions régissant le compte de Fonds Série e TD.
- Veuillez indiquer votre numéro de compte TD Canada Trust ou TD Fonds Mutuels dans l'espace prévu.
- Formulaire de transaction
 - Il faut utiliser le Formulaire de transaction si vous effectuez des achats ou que vous établissez un Plan d'achat préautorisé (PAP) pour votre compte de Fonds Série e TD.
- Déclaration d'identification de tiers (le cas échéant)
 - Vous ne devez remplir la Déclaration d'identification de tiers que si vous répondez par « OUI » à la question de la section 1 de la demande d'ouverture de compte : « Une personne autre que le ou les titulaires du compte fera-t-elle des dépôts fréquents dans le compte ou tirera-t-elle un avantage financier du compte? » (autre que le titulaire ou le bénéficiaire du compte mentionné dans la demande).
- Afin de prévenir les retards, veuillez remplir correctement, signer et parapher toutes les sections appropriées.
Veuillez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :
Administration des Fonds Série e TD
Liberty Centre
3500 Steeles Avenue East
Tower 5, Level 2
Markham (Ontario) L3R 0X1

Toutes les demandes sont soumises à l'approbation des Services d'investissement TD inc.

Si vous avez besoin d'aide à tout moment du processus, allez à www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel/tdeseriesfunds/account.jsp et cliquez sur le bouton « Contactez-nous » sur la barre de navigation à droite.

En règle générale, nous ouvrirons votre compte deux jours ouvrables après la réception de votre demande remplie et signée. Dès que votre demande aura été traitée, vous recevrez par courriel une confirmation détaillée qui comprendra des renseignements sur la façon d'accéder à votre nouveau compte.

Réservé à la succursale

N° de compte de Fonds Mutuels TD _____ Code du repr. _____ N° de la succursale _____
 Nom du représentant en fonds mutuels _____

Cochez une seule case :

- Régime d'épargne-retraite (RER)
 Compte personnel (non enregistré)
 Compte conjoint non enregistré (le codemandeur doit remplir les sections 2, 6 et 7)

Conjoint

- Oui
 Non

Compte Fonds Mutuel TD _____

Compte TD Canada Trust _____ - _____

1. Renseignements sur le demandeur

M. M^{me} M^{lle} Autre _____ Homme Femme

Nom _____
 Prénom _____ Initiales _____ Nom de famille _____

Langue de correspondance

- Français
 Anglais

(si résident du Québec, voir la section 7)

N° d'assurance sociale _____ **OBLIGATOIRE** Date de naissance _____ **OBLIGATOIRE** N. B. : Le demandeur doit être majeur. Note : Les comptes de SITD ne sont offerts qu'aux résidents canadiens.

Le gouvernement fédéral exige que vous fournissiez votre numéro d'assurance sociale (NAS). La loi exige que vous nous fournissiez votre NAS afin de nous permettre de remettre à l'Agence du revenu du Canada des rapports sur les revenus provenant de vos placements.

Adresse permanente _____ Ville _____
 Province _____ Pays _____ Code postal _____

Téléphone domicile _____ - _____ Travail _____ - _____

Adresse électronique (obligatoire pour les comptes de Fonds Série e TD) _____

Veuillez remplir la partie suivante si l'adresse postale est différente de celle ci-dessus.

Identification **OBLIGATOIRE**
 (Deux pièces d'identité originales sont requises.)
 N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____
OBLIGATOIRE
 N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____

Réservé à la succursale Identification vérifiée par : **Paraphe** :
 Une seconde attestation de l'identité du client n'est requise que dans le cas des nouveaux clients (l'authentification selon la règle Bien connaître le client continue de s'appliquer). S'il manque une pièce d'identité dans le profil du client, une seconde attestation de l'identité du client est requise.

Employeur _____ Date d'entrée en fonction _____ Type d'entreprise _____

Adresse de l'employeur _____ Emploi occupé _____

Avez-vous emprunté de l'argent pour faire un placement dans ce compte? Oui Non

En utilisant des fonds empruntés pour financer l'achat des titres, vous courez un plus grand risque qu'en payant avec de l'argent comptant. Si vous empruntez de l'argent pour acheter des titres, vous êtes tenu responsable de rembourser le prêt et de payer de l'intérêt comme l'exigent les conditions, même si la valeur des titres diminue.

Je confirme/Nous confirmons avoir lu cette déclaration. (Veuillez parapher.) Demandeur _____ Conjoint demandeur ou codemandeur _____

Une personne autre que le ou les titulaires du compte fera-t-elle des dépôts fréquents dans le compte ou tirera-t-elle un avantage financier du compte? Non Oui (Veuillez remplir le formulaire n° 592019, Déclaration d'identification de tiers.)

2. Compte conjoint de Fonds Série e TD non enregistré

Vous voulez ouvrir un compte conjoint avec gain de survie avec

M. M^{me} M^{lle} Autre _____
 Prénom _____ Initiales _____ Nom de famille _____

qui est _____ N° d'assurance sociale _____ **OBLIGATOIRE** Date de naissance _____ **OBLIGATOIRE** Note : Le demandeur doit être majeur.
 Lien de parenté _____ Année _____ Mois _____ Jour _____

Identification **OBLIGATOIRE**
 (Deux pièces d'identité originales sont requises.)
 N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____
OBLIGATOIRE
 N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____

Réservé à la succursale Identification vérifiée par : **Paraphe** :
 Une seconde attestation de l'identité du client n'est requise que dans le cas des nouveaux clients (l'authentification selon la règle Bien connaître le client continue de s'appliquer). S'il manque une pièce d'identité dans le profil du client, une seconde attestation de l'identité du client est requise.

Vous confirmez par les présentes que les parts des fonds et des portefeuilles doivent appartenir à chacun de vous en tant que propriétaires conjoints et non copropriétaires sans gain de survie, et nous sommes par la présente autorisés à obéir aux directives relatives au régime émanant d'un seul d'entre vous. Ne s'applique pas aux comptes de fonds communs de placement enregistrés. Le compte conjoint **avec gain de survie n'est pas offert au Québec. Vous, le codemandeur, confirmez par les présentes que les renseignements concernant l'horizon de placement, les objectifs de placement et la tolérance au risque indiqués dans Profil d'investisseur du client pour le compte correspondent à vos propres objectifs.**

Connaissance des placements	Valeur du portefeuille	Valeur Nette personnelle	Revenu annuel personnelle	Âge
<input type="checkbox"/> Limitée	<input type="checkbox"/> Moins de 25 000 \$	Indiquez les valeurs suivantes :	<input type="checkbox"/> Moins de 25 000 \$	_____ ans
<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> 25 000 \$ - 49 999 \$	Actifs liquides \$ _____	<input type="checkbox"/> 25 000 \$ - 49 999 \$	
<input type="checkbox"/> Supérieur à la moyenne	<input type="checkbox"/> 50 000 \$ - 99 999 \$	+ Actifs non liquides \$ _____	<input type="checkbox"/> 50 000 \$ - 74 999 \$	
<input type="checkbox"/> Approfondie	<input type="checkbox"/> 100 000 \$ - 499 999 \$	= Actif total \$ _____	<input type="checkbox"/> 75 000 \$ - 125 000 \$	
	<input type="checkbox"/> 500 000 - 999 999 \$	- Passif total \$ _____	<input type="checkbox"/> Plus de 125 000 \$	
	<input type="checkbox"/> Plus de 1 000 000 \$	= Valeur nette personnelle approximative \$ _____		

Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement le type de placements que vous détenez actuellement ou que vous avez déjà détenus?

- Peu ou pas de placements
 Principalement des CPG ou des dépôts à terme
 Principalement des obligations ou des fonds communs de placement à revenu
 Une combinaison de placements ou de fonds communs de placement constitués de titres du marché monétaire, d'obligations et d'actions
 Principalement des actions ou des fonds communs de placement d'actions

Employeur _____ Date d'entrée en fonction _____ Type d'entreprise _____

Adresse de l'employeur _____ Emploi occupé _____ 572075 (0710)

3. Veuillez remplir la présente section pour votre régime enregistré

a) Pour établir un RER de conjoint(e) ou conjoint de fait

Votre conjoint ou conjoint de fait, dont le nom et les renseignements personnels sont indiqués ci-dessous, déclarera ces cotisations au RER à titre de déduction.

M. M^{me} M^{lle} Autre _____
Prénom Initiales Nom de famille
N° d'assurance sociale _____ Date de naissance _____
Année Mois Jour

b) Désignation d'un bénéficiaire

L'espace ci-dessous peut servir à désigner un bénéficiaire pour votre régime advenant votre décès.

Nom _____
Prénom Initiales Nom de famille Lien de parenté

Note : La désignation d'un bénéficiaire est assujettie aux lois applicables. La désignation d'un bénéficiaire pour un demandeur qui est résident du Québec ne peut se faire que par testament ou contrat de mariage. Veuillez discuter de cette désignation avec votre conseiller juridique. Le bénéficiaire désigné ici ne sera pas automatiquement révoqué ou modifié en cas de mariage ou de divorce ultérieur. Pour nommer un nouveau bénéficiaire en cas de mariage ou de divorce ultérieur, vous devez faire une nouvelle désignation.

4. Renseignements bancaires

Veuillez fournir les renseignements sur votre compte bancaire ci-dessous. Si vous n'êtes PAS titulaire d'un compte de TD Canada Trust, vous DEVEZ annexer à votre demande un chèque à l'ordre de Services d'investissement TD inc., accompagné des directives pour un premier achat.

Si vous demandez d'ouvrir un compte conjoint de Fonds Mutuels TD non enregistré, le compte doit être détenu par chacun des codemandeurs.

Numéro du compte en \$ CA _____ - _____

Nom du ou des titulaires du compte _____

Institution financière _____ N° de l'institution _____ N° d'identification de la succursale _____

Adresse de l'institution financière _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Numéro du compte en \$ US _____ - _____

Nom du ou des titulaires du compte _____

Institution financière _____ N° de l'institution _____ N° d'identification de la succursale _____

Adresse de l'institution financière _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Comptes non enregistrés seulement (Si aucune case n'est cochée, le revenu de placement sera réinvesti automatiquement.)

Cocher **une** case : Le revenu de placement sous forme de dividendes et d'intérêts sera automatiquement réinvesti.

Le revenu de placement doit être déposé dans mon compte bancaire.

Le montant du revenu de placement doit être envoyé par chèque à l'adresse indiquée à la section 1.

5. Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels

Vous acceptez que nous puissions, au moment de commencer une relation avec nous et durant le cours de cette relation, recueillir, utiliser ou divulguer vos renseignements personnels de la manière prévue dans la Convention sur la confidentialité des renseignements personnels (que se trouve dans la brochure Documents d'information Services d'investissement TD inc.) et sur td.com, y compris mais sans s'y limiter, aux fins suivantes : vous identifier, vous servir, comprendre vos besoins financiers, assurer notre protection et la vôtre contre la fraude et les erreurs, nous conformer aux exigences législatives et réglementaires, et vous offrir des produits et des services par téléphone, par télécopieur et par dispositif de composition et d'annonce automatique, aux numéros que vous nous avez fournis, ou par Internet, par la poste, par courriel ou par d'autres moyens.

Vous pouvez vous procurer notre Code de protection de la vie privée, « Respect de la confidentialité », ou prendre connaissance de votre droit de refuser ou d'annuler le présent consentement, y compris votre choix de ne pas être joint dans le cadre d'offres de produits ou de services, en communiquant avec votre succursale ou en composant le 1-800-895-4463.

Vous avez lu la déclaration Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels et vous convenez de ce qui suit :

Nous pouvons partager les renseignements au sein du Groupe Financier Banque TD

Nous ne pouvons pas partager les renseignements au sein du Groupe Financier Banque TD, sauf quand c'est raisonnable pour vous offrir des services relatifs à votre compte.

6. Renseignements importants à l'intention des clients

Services d'investissement TD inc. (« SITD ») est une société distincte et une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion (« La Banque TD »).

Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion; leur valeur fluctue. SITD n'est pas responsable des activités que mènent ses représentants pour le compte de La Banque TD. La Banque TD n'est pas responsable des activités que mènent ses employés pour le compte de SITD.

Vous avez lu les Renseignements importants à l'intention des clients et, par la présente, en accusez réception.

Demandeur Oui Codemandeur Oui

Vous reconnaissez que ce compte sert à des fins de placement.

7. Demande, autorisation, déclaration et enregistrement de votre régime d'épargne-retraite

Sauf indication contraire, dans la présente demande et dans nos autres documents, les termes « vous », « vos », « votre » et « vôtre » désignent le demandeur (et tout codemandeur ou autre personne ayant autorité sur le compte). Les termes « nous », « notre » et « nos » désignent Services d'investissement TD inc. (SITD) et/ou le Groupe Financier Banque TD*.

Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation du premier versement à votre compte SITD, nous vous ferons parvenir un exemplaire du prospectus simplifié du portefeuille et/ou des fonds applicables.

Par la présente, vous reconnaissez que nous vous ferons parvenir les déclarations de SITD dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation du premier versement, notamment les déclarations de fiducie des régimes enregistrés, l'énoncé des politiques, la déclaration des émetteurs liés (résidents de l'Alberta seulement), la déclaration sur les règles relatives aux conflits d'intérêts (résidents de la Colombie-Britannique seulement) et la déclaration sur l'effet de levier.

Vous convenez que les souscriptions de fonds communs de placement sont faites selon les conditions décrites dans le prospectus et qu'elles doivent être approuvées par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). GPTD se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant sa réception.

Vous reconnaissez que pour notre protection mutuelle, SITD enregistrera toutes les conversations téléphoniques par lesquelles vos ordres sont donnés.

Si vous demandez d'ouvrir un compte en fiducie, vous convenez de ce qui suit : vous êtes responsable envers nous de toutes les obligations découlant du compte à titre personnel et non à titre de fiduciaire, de mandataire ou autre;

nous ne sommes pas tenus de respecter les conditions de quelque fiducie que ce soit, qu'elles soient écrites, verbales, implicites, établies par interprétation ou autres, et il vous incombe à vous seul de veiller au respect de toute restriction de la fiducie et de toute loi applicable;

vous nous indemnisez en cas de perte, de réclamation, de dommages, d'obligations et de dépenses de tout genre découlant de l'exploitation du compte;

vous ne nous avez pas demandé un avis juridique ou fiscal relatif au compte et vous assumez seul la responsabilité de consulter vos propres conseillers professionnels pour vous assurer que le compte correspond à vos besoins et objectifs;

Lorsque le compte est ouvert par deux personnes ou plus, nous sommes autorisés par la présente à accepter des ordres donnés par n'importe quelle de ces personnes ou par l'ensemble de celles-ci.

Si vous faites une demande d'ouverture de compte non enregistré conjoint avec droit de survie (Les comptes conjoints avec droit de survie ne sont pas offerts au Québec) : Vous déclarez détenir un intérêt à l'égard du compte conjoint en tant que propriétaire conjoint avec droit de survie et non en tant que propriétaire conjoint sans droit de survie (tenants-in-common). Advenant votre décès, l'intérêt bénéficiaire dans le compte conjoint sera transmis en entier au titulaire survivant du compte conjoint selon les mêmes conditions applicables auparavant, sans libérer, de quelque façon que ce soit, la succession de la personne décédée de la responsabilité conjointe et solidaire du titulaire de compte décédé. Ne s'applique pas aux comptes de fonds communs de placement enregistrés.

En nous demandant d'ouvrir un compte conjoint, vous nous donnez des directives irrévocables de payer sur demande le solde du compte au(x) titulaire(s) survivant(s) du compte conjoint lors de votre décès, sans procéder à d'autres enquêtes quant à toute réclamation de tiers, y compris vos héritiers, liquidateurs de succession, fiduciaires de succession, administrateurs, ayants cause du titulaire de compte décédé ou tout autre tiers, et sans reconnaître de telles réclamations.

Vous, le codemandeur, confirmez par la présente que les renseignements concernant l'horizon de placement, les objectifs de placement et la tolérance au risque indiqués dans le profil d'investisseur du client pour le compte correspondent à vos propres objectifs.

Demande d'enregistrement d'un régime d'épargne-retraite de Fonds Mutuels TD À La Société Canada Trust (« le fiduciaire ») : Par la présente, vous demandez au fiduciaire de demander l'enregistrement de votre régime d'épargne-retraite (le « régime »), en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Vous reconnaissez que toutes les mentions, dans la Déclaration de fiducie, de la demande d'ouverture de compte ou du régime doivent être lues et comprises comme désignant la présente demande. Vous reconnaissez en votre nom propre et au nom de vos héritiers, liquidateurs et administrateurs successoraux être lié par les modalités du régime. Toutes les cotisations au régime sont investies par le fiduciaire selon vos directives et détenues dans votre compte, le tout conformément aux modalités du régime. Vous reconnaissez que tous les montants reçus par vous ou votre conjoint(e) ou conjoint de fait et provenant du présent régime sont imposables en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La plupart des Fonds Mutuels TD exigent des frais de rachat anticipés lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Veuillez consulter le prospectus ou vous renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez.

* Le Groupe Financier Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux valeurs mobilières, aux fiducies, aux assurances et autres.

X

Signature du demandeur/rentier

Date

X

Signature du codemandeur (le cas échéant)

Date

X

Signature du conjoint cotisant (pour les RÉR de conjoint seulement)

Date

Paraphe du demandeur/rentier - En apposant vos initiales, vous attestez avoir reçu toutes les annexes fédérales et provinciales requises.

Premier contact

- Publicité Appel téléphonique
 Visite à la succursale Rencontre personnelle
 Recommandation

Réservé à la succursale

Signature du représentant en fonds mutuels _____ Code du repr. []

Signature du directeur de la succursale _____ Date _____ Code du directeur []

N° de téléphone de la succursale _____

Liste de contrôle

- Profil d'investisseur du client (formulaire n° 521895) - **OBLIGATOIRE**
 Formulaire de transaction (formulaire n° 595739) - **Pour les montants forfaitaires et les PAP, veuillez remplir ce formulaire.**
 Pour les transferts à un compte de Fonds Mutuels TD (le cas échéant, annexer les formulaires de transfert appropriés et une copie du dernier relevé).
 Utilisation des renseignements (assurez-vous d'avoir fait la mise à jour dans L'Informateur).

Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. et sont offerts par l'intermédiaire de Services d'investissement TD inc. (SITD), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus auprès de votre courtier et le lire attentivement avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme gouvernemental d'assurance-dépôts et ne sont ni garantis ni assurés. Leur valeur fluctue souvent et rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par titre à un taux constant, ni que le montant intégral de votre placement vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Les questions suivantes nous permettront de comprendre votre situation financière et vos objectifs financiers. Si vous avez plus d'un objectif, comme la retraite, l'éducation de vos enfants ou une nouvelle maison, veuillez remplir un questionnaire distinct pour chaque objectif.

Les énoncés de ce questionnaire qui sont écrits en **bleu** ont pour but de nous permettre de bien comprendre vos réponses à certaines des questions ci-dessous. Si un ou plusieurs de ces énoncés s'appliquent à vous, veuillez suivre les directives fournies à la suite des énoncés.

Quel montant voulez-vous investir aujourd'hui? Montant forfaitaire \$

Plan d'achat préautorisé (PAP) \$

A. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les questions suivantes nous permettront d'obtenir des renseignements importants concernant votre situation financière actuelle et vos connaissances en matière de placement, afin de nous assurer que les recommandations que nous formulons sont adaptées à vos besoins.

1. Je décrirais ma compréhension du placement comme étant :

- Limitée** : Je ne comprends pas grand-chose du placement.
- Moyenne** : Je sais que les actions sont plus risquées que les obligations.
- Supérieur à la Moyenne** : Je comprends le fonctionnement des marchés de capitaux et des différents instruments financiers.
- Approfondie** : J'ai une très bonne compréhension du placement; je comprends le rapport risque-rendement associé aux placements du marché canadien et des marchés étrangers.

2. Quelle est la valeur approximative de vos placements (excluant les biens immobiliers)? Veuillez indiquer tous les comptes de placement (RÉR et non enregistrés), y compris ceux détenus auprès d'autres institutions.

- Moins de 25 000 \$
- 25 000 \$ - 49 999 \$
- 50 000 \$ - 99 999 \$
- 100 000 \$ - 499 999 \$
- 500 000 \$ - 999 999 \$
- Plus de 1 000 000 \$

3. Le calcul de votre valeur nette personnelle correspond à la somme de vos actifs liquides estimatifs (c.-à-d. placements, liquidités) et de vos actifs non liquides estimatifs (c.-à-d. biens immobiliers), moins votre passif total estimatif (c.-à-d. emprunt hypothécaire, prêt-auto)

Indiquez les valeurs suivantes :

Actifs liquides _____ \$
 + Actifs non liquides _____ \$
 = **Actif total** _____ \$
 - Passif total _____ \$

= **Valeur nette personnelle approximative** _____ \$

► Si votre valeur nette est de 0 \$ ou moins, veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation

- Je débute en investissement et mon horizon de placement s'inscrit à long terme.
- J'ai un niveau élevé de revenu et la capacité de faire face à des pertes éventuelles.
- Je peux gérer une diminution de la valeur de mes placements, car _____

4. Quel est votre revenu annuel personnel?

- Moins de 25 000 \$
- 25 000 \$ - 49 999 \$
- 50 000 \$ - 74 999 \$
- 75 000 \$ - 125 000 \$
- Plus de 125 000 \$

5. Quel est votre âge actuel?

_____ ans

► Si vous êtes âgé de plus de 65 ans et que vous avez indiqué obtenir un revenu annuel inférieur à 25 000 \$, veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation

- J'ai une valeur nette en liquidités élevée.
- J'ai l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour ma succession.
- Ce compte constitue une petite partie de mon portefeuille.
- Autre _____

B. OBJECTIFS DU PORTEFEUILLE

Les questions suivantes nous permettront de déterminer votre objectif de placement pour ce compte. Il pourrait s'agir de préserver le capital, de générer un revenu de placement ou de faire fructifier votre placement.

6. Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement votre objectif de placement pour ce compte?

- a. Je n'ai besoin d'aucun revenu de placement pour l'instant. La sécurité de mon capital et la liquidité sont ma principale préoccupation. **profil Sécurité**
- b. J'ai seulement besoin d'obtenir un flux régulier de revenu de placement et de préserver mon capital **2 points**
- c. J'ai besoin d'un certain revenu de placement, mais je suis aussi intéressé par la plus-value de mes placements . . . **4 points**
- d. J'aimerais réaliser une croissance à long terme et je ne tiens pas vraiment au revenu de placement pour l'instant **8 points**
- e. Je ne suis intéressé que par la croissance à long terme . . . **12 points**

► Si vous avez sélectionné la réponse 6a, un profil Sécurité vous sera attribué. Veuillez remplir le questionnaire et passer directement à l'étape 3.

7. Dans quelle mesure est-il important que votre compte renferme des placements relativement sûrs, dont les fluctuations sont minimées?

- a. Essentiel **0 point**
- b. Très important **0 point**
- c. Important **2 points**
- d. Assez important **4 points**
- e. Pas important **8 points**

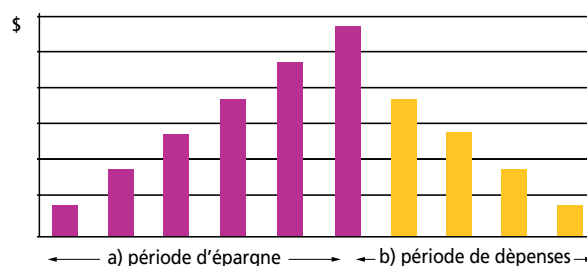
► Si vous avez répondu « d » ou « e » à la question 6 ET « a » ou « b » à la question 7, il y a incohérence dans vos objectifs. Veuillez revoir vos réponses ou sélectionner l'une des options suivantes

- Je comprends qu'un portefeuille de croissance peut ne pas comporter de placements à faible risque et ceux-ci sont moins importants pour moi que l'objectif de placement global de ce compte.
- Autre _____

C. HORIZON DE PLACEMENT

Votre horizon de placement correspond à la période de temps nécessaire pour atteindre vos objectifs. Il peut se séparer comme suit :

- a) période de temps pour épargner en vue de la réalisation des objectifs et
- b) période de temps pour dépenser ou pour retirer des fonds



(suite à la page suivante)

C. HORIZON DE PLACEMENT (suite)

En tenant compte de ce qui précède, répondez aux deux questions suivantes :

8. (a) Vous prévoyez épargner pendant combien d'années avant de commencer à retirer des fonds de ce compte?

- a. J'ai cessé d'épargner. 1 point
 b. Moins de 3 ans 1 point
 c. 3 - 5 ans 3 points
 d. 6 - 10 ans 7 points
 e. Plus de 10 ans 10 points

(b) Pendant combien d'années les fonds de ce compte devront-ils durer une fois que vous aurez commencé vos retraits?

- a. Je ne prévois pas retirer de fonds 8 points
 b. Moins de 3 ans 0 point
 c. 3 - 5 ans 1 point
 d. 6 - 10 ans 4 points
 e. Plus de 10 ans 8 points

► Si vous êtes âgé de plus de 65 ans et avez répondu « d » ou « e » aux questions 8(a) ET 8(b), veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation

- Mon horizon de placement s'inscrit à long terme et je n'ai pas besoin des fonds associés aux horizons de placement à court ou à moyen terme.
 J'ai l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour ma succession.
 Autre _____

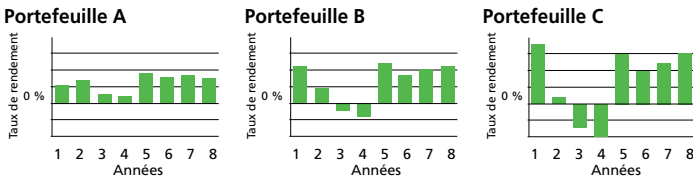
D. TOLÉRANCE AU RISQUE

Il y a toujours une mesure d'incertitude (le risque de placement) associée au taux de croissance susceptible d'être produit durant une période future donnée. On peut définir le risque de placement comme l'écart potentiel entre le taux de rendement obtenu et celui auquel on s'attendait pour une période donnée. Plus le rendement que vous visez est élevé, plus grand sera le risque que vous devez être prêt à courir.

9. Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement les type de placements que vous détenez actuellement ou que vous avez déjà détenus?

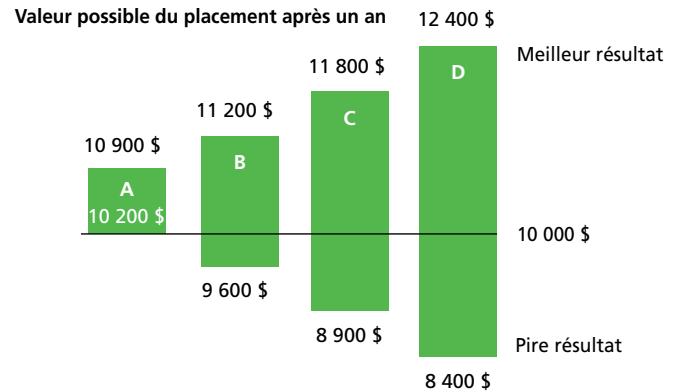
- a. Peu ou pas de placements. 0 point
 b. Principalement des CPG ou des dépôts à terme. 0 point
 c. Principalement des obligations ou des fonds communs de placement à revenu 2 points
 d. Une combinaison de placements ou de fonds communs de placement constitués de titres du marché monétaire, d'obligations et d'actions. 3 points
 e. Principalement des actions ou des fonds communs de placement d'actions 4 points

10. Le tableau ci-après montre le rendement annuel de trois placements fictifs sur une période de 8 ans. En tenant compte que le rendement peut fluctuer, dans quel portefeuille vous sentiriez-vous le plus à l'aise d'investir?



- a. Portefeuille A 0 point
 b. Portefeuille B 4 points
 c. Portefeuille C 8 points

11. Les placements qui génèrent des rendements supérieurs sont habituellement plus risqués. Le tableau suivant montre le meilleur et le pire rendement potentiel de quatre portefeuilles fictifs de 10 000 \$ après une année. Dans quel portefeuille vous sentiriez-vous le plus à l'aise d'investir?



- a. 10 900 \$ ou 10 200 \$ (Portefeuille A) 1 point
 b. 11 200 \$ ou 9 600 \$ (Portefeuille B) 4 points
 c. 11 800 \$ ou 8 900 \$ (Portefeuille C) 6 points
 d. 12 400 \$ ou 8 400 \$ (Portefeuille D) 8 points

► Si vous avez sélectionné les réponses 10a ET 11a, un profil Sécurité vous sera attribué. Veuillez remplir le questionnaire et passer directement à l'étape 3.

► Si vous avez sélectionné les réponses 10a et 11d, OU 10c et 11a, nous ne pouvons pas nous faire une idée assez précise de votre tolérance au risque pour vous recommander un Profil d'investisseur. Veuillez revoir vos réponses ou vous adresser à un représentant en fonds mutuels.

TOTAL DES POINTS (Additionner les points obtenus aux sections B, C et D)

B. OBJECTIFS DU PORTEFEUILLE C. HORIZON DE PLACEMENT D. TOLÉRANCE AU RISQUE

- Si vous avez obtenu un score de 16 ou plus à la section Tolérance au risque et :
 a) vous avez répondu « Limitée » ou « Moyenne » à la question 1 ET « d » ou « e » à la question 6, ou
 b) vous êtes âgé de plus de 65 ans ET avez répondu « d » ou « e » à la question 6, veuillez revoir vos questions ou cocher l'énoncé ci-dessous.

Je comprends que la valeur des placements fluctue et qu'il est possible que je perde une partie ou la totalité de mon placement. Je suis à l'aise de conserver mon placement lors des fluctuations du marché.

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. Vos réponses seront soigneusement examinées par un représentant en fonds mutuels et nous pourrions avoir besoin d'autres précisions pour nous permettre de déterminer votre Profil d'investisseur.

Signature du client _____

Nom du client _____

Initiales du codemandeur _____ Compte de fonds communs de placement

Signature du représentant en fonds mutuels _____

Nom du représentant en fonds mutuels _____

N° # Date _____

Signature du directeur de succursale _____

Date _____

Inscrivez le score total obtenu à l'étape 1.



OBJECTIFS DU PORTEFEUILLE



HORIZON DE PLACEMENT



TOLÉRANCE AU RISQUE

Utilisez vos réponses pour découvrir quel Profil d'investisseur vous convient le mieux. L'exemple ci-dessous vous explique la démarche.

1. Choisissez le tableau approprié.

Notre investisseur fictif a obtenu un pointage Objectifs du portefeuille de 12. Il a donc choisi le tableau du centre.

2. Calculez votre pointage Horizon de placement.

Notre pointage Horizon de placement fictif est de 10.

3. Calculez votre pointage Tolérance au risque.

Notre pointage Tolérance au risque fictif est de 8.

4. La case où se rejoignent les deux lignes indique votre Profil d'investisseur.

Les lignes des pointages Tolérance au risque et Horizon de placement se rejoignent ici et la couleur de la case indique un Profil d'investisseur Revenu équilibré.

		Score OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 8 - 14					
		Score HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Score TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	3					
	8-9	1		3			
	10-11					4	
	12-13						
	14-15					5	
	16-17						
18-20						6	

Exemple

12 Objectifs du portefeuille

10 Horizon de placement

8 Tolérance au risque

5. Le Profil incohérent (PI) est obtenu lorsque vos réponses sur la tolérance au risque ne correspondent pas à vos réponses sur les objectifs du portefeuille. Vous souhaitez peut-être revoir les questions de ces deux sections pour modifier certaines réponses qui pourraient se contredire. Si vous obtenez toujours le Profil incohérent après la révision de vos réponses, un « profil Sécurité » vous sera attribué. Veuillez vous adresser à votre représentant en fonds mutuels¹.

		Score OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 1 - 7					
		Score HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Score TOLÉRANCE AU RISQUE	1						
	2-3			2			
	4-5						
	6-7					3	
	8-9	1					
	10-11					4	
	12-13						
	14-15						
	16-17					5	
18-20							

		Score OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 8 - 14					
		Score HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Score TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	3					
	8-9	1					
	10-11					4	
	12-13						
	14-15					5	
	16-17						
18-20						6	

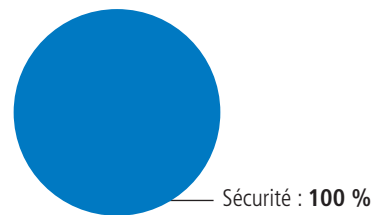
		Score OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 15 - 20					
		Score HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Score TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7						
	8-9	1		4			
	10-11						
	12-13					5	
	14-15						
	16-17					6	
18-20						7	

Dans le tableau ci-dessous, repérez votre pointage afin de déterminer votre profil d'investisseur et la répartition de l'actif qui vous convient.

1. Sécurité

Objectif de placement

Sécurité : 100 %

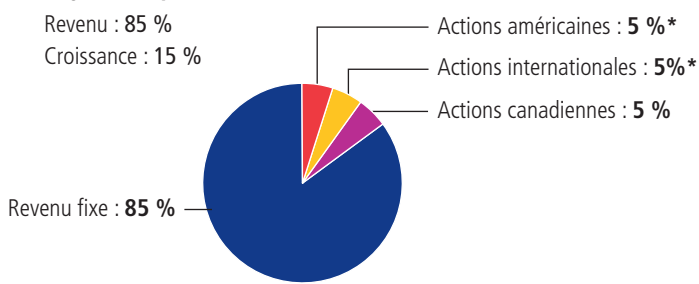


Sécurité : 100 %

2. Revenu conservateur

Objectif de placement

Revenu : 85 %
Croissance : 15 %

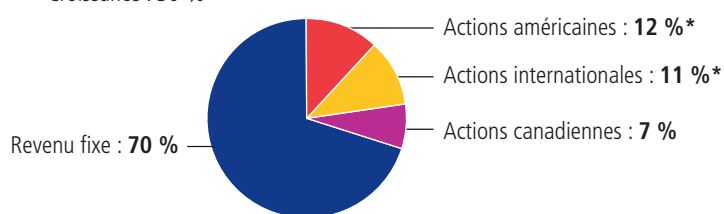


*(ou 10 % d'actions mondiales)

3. Revenu et croissance modérée équilibré

Objectif de placement

Revenu : 70 %
Croissance : 30 %

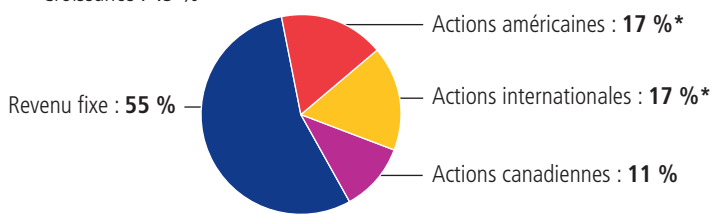


*(ou 23% d'actions mondiales)

4. Équilibré

Objectif de placement

Revenu : 55 %
Croissance : 45 %

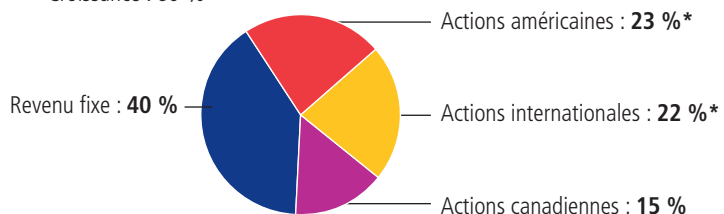


*(ou 34 % d'actions mondiales)

5. Croissance équilibré

Objectif de placement

Revenu : 40 %
Croissance : 60 %

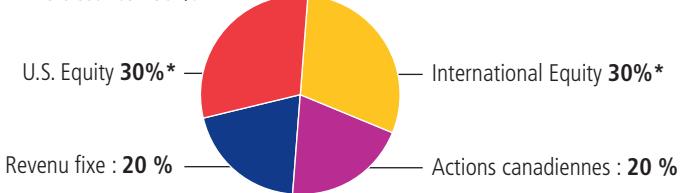


*(ou 45 % d'actions mondiales)

6. Croissance

Objectif de placement

Revenu : 20 %
Croissance : 80 %

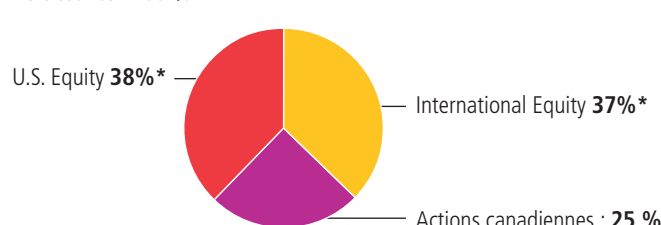


*(ou 60 % d'actions mondiales)

7. Croissance audacieuse

Objectif de placement

Croissance : 100 %



*(ou 75 % d'actions mondiales)

Ce sont les Portefeuilles Série (e) du Programme de gestion d'actifs TD (PGA TD)² gérés par des professionnels que nous recommandons pour chaque profil d'investisseur. La composition de l'actif et le choix des fonds des Portefeuilles du PGA TD sont soigneusement déterminés par nos portefeuillistes professionnels.

Veuillez prendre note que les investisseurs ne peuvent pas modifier la sélection des fonds ou le pourcentage de chacun des fonds du portefeuille.

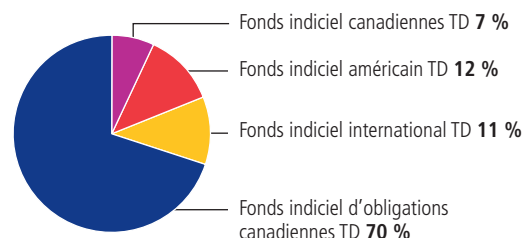
Dans le cas des portefeuilles Série(e) du PGA TD, le placement minimal initial s'élève à 2 000 \$ ou à 25 \$ dans le cas d'un plan d'achat préautorisé (PAP). Les achats dans le cadre d'un PAP ne sont autorisés que si le placement minimal initial établi pour le PGA TD a été effectué.

3. Portefeuille géré et indiciel TD revenu - Série (e)

Catégories d'actifs

Revenu fixe : 60-80 %

Actions : 20-40 %

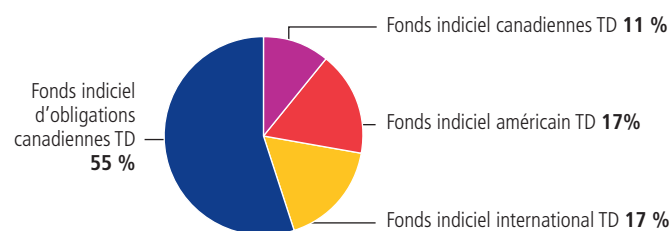


4. Portefeuille géré et indiciel TD revenu et croissance modérée - Série (e)

Catégories d'actifs

Revenu fixe : 45-65 %

Actions : 35-55 %

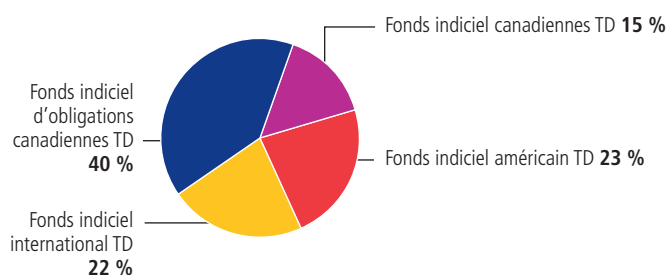


5. Portefeuille géré et indiciel TD croissance équilibrée - Série (e)

Catégories d'actifs

Revenu fixe : 30-50 %

Actions : 50-70 %

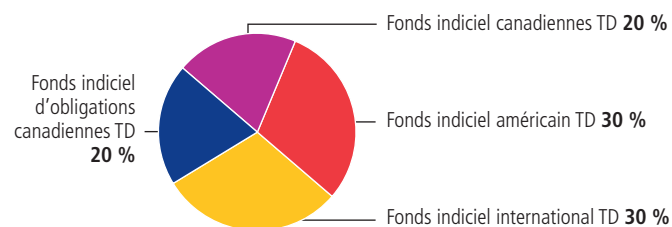


6. Portefeuille géré et indiciel TD revenu et croissance modérée - Série (e)

Catégories d'actifs

Revenu fixe : 10-30 %

Actions : 70-90 %

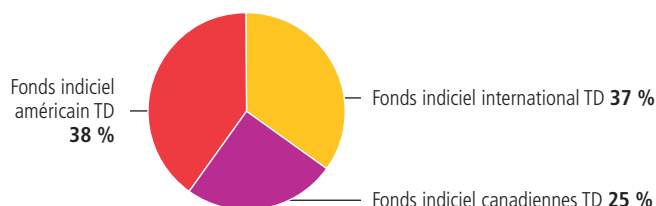


7. Portefeuille géré et indiciel TD croissance équilibrée - Série (e)

Catégories d'actifs

Revenu fixe : 0-10 %

Actions : 90-100 %



Étape 3 (suite)

Fonds Mutuels TD - Série (e)

Voici les Fonds mutuels TD offerts dans la série (e)³. Sélectionnez des fonds de chaque catégorie pour bâtir votre portefeuille. Nous vous recommandons de vous en tenir aux lignes directrices sur la répartition d'actif qui se trouvent ci-dessous sur la feuille de travail du portefeuille. Vous pouvez également choisir des Fonds mutuels TD offerts dans la série Investisseurs. Pour voir tous les Fonds mutuels TD,

cliquez ici

(ou allez à <http://www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel/index.jsp>)

Achat minimum

Montant forfaitaire : 100 \$ par fonds
Plan d'achat préautorisé : 25 \$ par fonds

Revenu fixe

Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD - e

Actions canadiennes

Fonds indiciel canadien TD - e

Actions américaines

Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} TD - e
Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} (\$US) - e
Fonds indiciel américain TD - e
Fonds indiciel américain TD (\$US) - e
Fonds neutre en devises indiciel américain TD - e
Fonds indiciel Nasdaq® TD - e

Actions internationales

Fonds indiciel européen TD - e
Fonds indiciel international TD - e
Fonds neutre en devises indiciel international TD - e
Fonds indiciel japonais TD - e

Étape 4

Feuille de travail relative au portefeuille

Cette feuille de travail vous aidera à déterminer votre placement dans un portefeuille de Fonds Mutuels TD.

- Entrez la répartition de l'actif selon ce qui a été déterminé à l'étape 2 de votre profil d'investisseur.
- Entrez le montant que vous voulez investir.
- Dressez la liste des fonds que vous avez sélectionnés à l'étape 3 et le pourcentage de chacun. Calculez ensuite le montant réel en dollars (placement total x X %) pour chaque fonds. Pour les portefeuilles du PGA TD, écrivez simplement le nom du portefeuille recommandé. Aucun calcul n'est nécessaire.

A. Répartition de l'actif :		C. Noms des fonds		%	Montant (en dollars)
Sécurité	<input type="text"/> %				
Revenu fixe	<input type="text"/> %				
Actions canadiennes	<input type="text"/> %				
Actions américaines	<input type="text"/> %				
Actions internationales	<input type="text"/> %				
	(ou actions mondiales) <input type="text"/> %				
B. Montant à investir :					
Somme forfaitaire	<input type="text"/> \$				
Plan d'achat préautorisé (PAP)	<input type="text"/> \$				
Entrée en vigueur du PAP	<input type="text"/>				
Fréquence	<input type="text"/>				
Total 100 %					<input type="text"/> \$

**Pour obtenir de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec un représentant en fonds
mutuels¹ de votre succursale de TD Canada Trust,
composer le **1 800 409-7109** ou visiter le
www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel**

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Ce prospectus renferme des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts, et ils ne sont pas assurés. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire maintiendront une valeur liquidative fixe par part ou que le plein montant de votre placement vous sera rendu. Le rendement passé ne se répétera pas forcément.

Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Offerts par l'intermédiaire des Services d'investissement TD inc. (distributeur principal).

¹ Les représentants en fonds mutuels des Services d'investissement TD inc. distribuent les fonds communs de placement de TD Canada Trust.

² Les titres détenus dans les portefeuilles présentés sont en date du 23 juillet 2010 et peuvent être modifiés.

³ Les fonds de la série (e) et de la série Investisseurs peuvent être détenus dans un compte de Fonds Série(e).

Fonds Mutuels TD, PGA TD et Programme de gestion d'actifs TD sont des marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisées sous licence.



Fonds Mutuels



Les Fonds Série e TD misent sur la puissance d'Internet et d'autres technologies à faible coût qui permettent à Services d'investissement TD inc. (SITD) de réduire ses dépenses et de me faire profiter des économies ainsi réalisées.

Par la présente, je confirme que j'ai pris connaissance des modalités ci-dessous relatives au compte de Fonds Série e TD et que j'y consens.

1. Je suis inscrit aux Services bancaires par Internet BanqueNet (« BanqueNet ») de TD Canada Trust, ou je m'inscrirai à tout autre service ou mode de prestation que SITD pourrait recommander et j'accepte par la présente les modalités relatives à l'utilisation de BanqueNet ou de tout autre service ou mode de prestation qui serait ultérieurement proposé.
2. Puisque le compte de Fonds Série e TD est un compte strictement électronique, je dois gérer mon compte et correspondre avec SITD exclusivement par voie électronique, soit par l'intermédiaire de BanqueNet ou du courrier électronique, sauf dans les cas mentionnés ci-dessous.
3. Tous les relevés, avis d'exécution, prospectus, rapports annuels et états financiers semestriels ainsi que tout autre matériel (les « documents ») seront envoyés électroniquement par SITD. SITD me fera parvenir un courriel lorsque les documents seront accessibles. Les avis d'exécution seront accessibles pendant 60 jours. Tous les autres documents demeureront accessibles jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des versions plus récentes.
4. SITD prendra les dispositions nécessaires afin que tous les documents comportant des renseignements sur le compte soient accessibles à partir d'un endroit précis de BanqueNet, ou d'un autre service ou d'un autre mode de prestation.
5. Il m'incombe de consulter et de télécharger les documents une fois que SITD m'a envoyé un courriel m'avisant de la disponibilité des documents. Afin de consulter certains documents, je dois me procurer le logiciel Acrobat Reader d'Adobe ou tout autre logiciel de visualisation que pourrait me recommander SITD.
6. Les documents sur support papier peuvent être obtenus sans frais et je peux demander en tout temps que ces documents me soient envoyés par courrier régulier. Cependant, SITD pourrait considérer, à sa discrétion, qu'une telle demande constitue une annulation de la présente Déclaration d'acceptation de ma part, sauf en cas d'interruption de BanqueNet, d'un autre service ou d'un autre mode de prestation.
7. En cas d'interruption de BanqueNet, d'un autre service ou d'un autre mode de prestation, je pourrai communiquer avec SITD par téléphone grâce aux Services télébancaires BanqueTel de TD Canada Trust, ou avec l'autre service ou l'autre mode de prestation (s'il y a lieu). Ce type de communication téléphonique ne constitue pas une violation de la présente Déclaration d'acceptation relative aux Fonds Série e TD.
8. SITD peut, à tout moment et à sa discrétion, s'acquitter de ses obligations en matière de diffusion des documents en envoyant les documents par courrier régulier, sans que cet envoi n'entraîne de modification quant à la nature du compte de Fonds Série e TD.
9. J'aviserai SITD de tout changement d'adresse électronique dans les plus brefs délais, en envoyant une lettre par courrier régulier à cet effet.
10. SITD peut modifier une partie ou l'ensemble des présentes modalités, et ce, en tout temps après m'en avoir avisé. Je consens à me conformer aux modalités modifiées.
11. Je peux, à tout moment, annuler la présente Déclaration d'acceptation relative aux Fonds Série e TD, ce qui rendra nul mon consentement à recevoir des documents par voie électronique. Une telle annulation signifie que je ne pourrai plus détenir de parts de Série e des Fonds Mutuels TD ou de portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. SITD peut alors, après m'en avoir avisé, substituer des parts de série Investisseurs correspondantes à mes parts de Série e de sorte que mon compte de Fonds Série e TD sera converti en un compte de Fonds Mutuels TD ou en un compte du portefeuille du Programme de gestion d'actifs TD, selon le cas. SITD peut également racheter mes parts de Série e.

Nom du demandeur

Signature du demandeur

Date

Nom du demandeur

Signature du codemandeur (le cas échéant)

Date

Services d'investissement TD inc.
Renseignements personnels

Nom _____ Prénom _____ Nom de famille _____

Provenance / Règlement

- Prière de porter la présente transaction au débit du compte bancaire indiqué au dossier.
 Le chèque est annexé et établi à l'ordre de Services d'investissement TD inc. (SITD).
 Transfert de comptes RÉR, de comptes non enregistrés ou compte d'épargne libre d'impôt.

Renseignements sur la transaction
Achat : Non enregistré Cotation au RÉR Roulement RÉR CÉLI

N° du Fonds	Nom du Fonds/Portefeuille	\$ ou %	\$CA/\$US	N° du Fonds	Nom du Fonds/Portefeuille	\$ ou %	\$CA/\$US
1. _____	_____	_____	_____	4. _____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____	5. _____	_____	_____	_____
3. _____	_____	_____	_____	6. _____	_____	_____	_____

Plan d'achats préautorisés (PAP)

Niveau	N° du Fonds	Montant (\$)	Fréquence (H, DS, M, T, S, A)	Date de début (An/mois/jour)
1. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
2. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
3. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
4. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
5. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
6. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____

H = Hebdomadaire DS = Deux semaines M = Bi-mensuelle M = Mensuelle T = Trimestrielle S = Semestrielle A = Annuelle

Conditions relatives au paiement préautorisé

Vous acceptez les présentes conditions relatives au paiement préautorisé (« autorisation ») et nous permettez d'effectuer un ou plusieurs virements de fonds, comme il est précisé dans les articles 4 et 6 de la présente convention ainsi que dans la présente autorisation à des fins commerciales ou personnelles. Vous nous autorisez à porter au débit de votre compte de dépôt (le « compte bancaire ») à l'institution financière indiquée dans l'article 9 de la présente convention (la « banque de dépôt ») les paiements et tous les autres montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention. Les paiements d'achats portés au débit du compte bancaire du conjoint cotisant, dans le cas d'un RER de conjoint, et, dans tous les autres cas, les débits effectués pour payer tous les montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention seront traités comme des DPA (débits préautorisés) personnels, selon la définition qu'en donne l'Association canadienne des paiements. Si vous êtes une société par actions ou une autre entité, les montants débités pour payer tous les montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention seront traités comme des DPA d'entreprise. Dans la plupart des autres cas, des fonds seront transférés d'un compte bancaire que vous détenez directement au compte de Fonds mutuels TD qui fait l'objet de la présente convention; le débit sera alors traité comme un DPA de transfert de fonds. Par la présente, vous nous assurez et vous garantissez que toutes les personnes dont les signatures sont requises pour débiter le compte bancaire accordent cette autorisation ou ont accordé une autorisation distincte. Cette autorisation peut être annulée en tout temps par préavis écrit de 30 jours. Cet avis peut être donné autant par écrit que de vive voix (si nous sommes en mesure de vérifier votre identité). Pour obtenir un formulaire d'annulation ou pour en savoir plus sur votre droit d'annuler cette autorisation, veuillez communiquer avec votre institution financière ou visiter le site www.cdnpay.ca. La révocation de cette autorisation ne met pas fin à quelque partie que ce soit de la présente convention et ne vous dégage pas de vos obligations de payer les montants dus aux termes de la convention. Vous nous informerez par écrit de tout changement concernant le compte bancaire au moins 10 jours avant le prochain débit prévu et, dans le cas des débits passés à une fréquence de moins de 10 jours, nous modifierons cette autorisation pour ce qui est des débits passés 10 jours après la réception de votre avis concernant le changement. En nous accordant cette autorisation, vous l'accordez à la banque de dépôt. La banque de dépôt n'est pas tenue de vérifier si un débit a été passé au compte conformément à l'autorisation, ni d'en vérifier le montant, l'exécution de l'objet, etc. Vous disposez de certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à cette autorisation. Par exemple, vous pouvez recevoir un remboursement pour tout débit n'ayant pas été autorisé ou ne respectant pas cette autorisation. Afin d'être remboursé de tout débit contesté passé à votre compte bancaire dans le cas d'un DPA personnel ou d'un DPA d'entreprise, vous devez remplir une déclaration et la faire parvenir à la banque de dépôt pas plus de 90 jours civils ou 10 jours ouvrables respectivement après la date à laquelle le débit contesté a été passé à votre compte bancaire. Pour plus de détails sur vos droits de recours, veuillez contacter votre institution financière ou visiter le site www.cdnpay.ca. Dans le cas de tout DPA d'entreprise et de tout DPA personnel, en signant la présente autorisation, vous renoncez à toutes les exigences de préavis précisées dans les articles 15(a) et (b) de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements, selon lesquelles nous sommes tenus de vous fournir un sommaire distinct de vos directives dans les articles 4 et 6 de la présente convention, ainsi que toutes les modifications y apportées, 10 jours civils avant d'y donner suite. Vous acceptez de conserver une copie distincte de la présente convention et de consigner toute modification à vos directives afin de prévenir tout retard ou tout refus de transaction en ce qui a trait à vos demandes de transfert de fonds.

La plupart des Fonds Mutuels TD exigent des frais de rachat anticipé lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Prière de consulter le prospectus ou de se renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez ou rachetez.

Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'achat, Services d'investissement TD inc. vous fera parvenir un exemplaire du prospectus simplifié des portefeuilles ou des fonds applicables. Cette transaction est effectuée conformément aux conditions énoncées dans le prospectus, et Gestion de Placements TD Inc. se réserve le droit d'accepter ou de refuser un ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant la réception de l'ordre en question.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Prière de lire le prospectus avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont ni garantis ni assurés par aucune entité. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant, ni que le montant entier de votre placement dans un fonds vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Signature du client X _____ **Date** _____ Note : La date de transaction s'effectue à la date d'ouverture du compte.

À usage interne seulement

N° du compte _____ Date de la transaction _____ Heure locale _____
 Renseignements sur le client Messages
 Signature du représentant en fonds mutuels _____ Code du repr. _____ N° de la succursale 3, 5, 7, 7
 Signature du directeur de la succursale _____ Date _____ Code du directeur _____
Commentaires/Autres directives : _____

Nom du compte : (Incluant les demandes de crédit) _____

N° de la succursale / N° de compte ou N° de prêt : _____

Nom de la succursale, du service ou de la région : _____

Le terme « tiers » désigne toute personne, autre que La Banque Toronto Dominion (ou l'une de ses sociétés affiliées) ou les clients nommés à titre de signataires autorisés d'un compte, habilitée à avoir un intérêt financier à l'égard de ce compte ou à exercer un contrôle sur les actifs de ce dernier.

Afin qu'un compte soit utilisé pour un tiers (personne ou entreprise) ou en son nom, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom du tiers*		Adresse du tiers		Profession du tiers ou nature de l'entreprise
Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance jj/mm/aaaa	Numéro de certificat de constitution*	Lieu de délivrance du numéro de certificat de constitution* (s'il y a lieu)	

Nom du tiers*		Adresse du tiers		Profession du tiers ou nature de l'entreprise
Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance jj/mm/aaaa	Numéro de certificat de constitution*	Lieu de délivrance du numéro de certificat de constitution* (s'il y a lieu)	

Nom du tiers*		Adresse du tiers		Profession du tiers ou nature de l'entreprise
Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance jj/mm/aaaa	Numéro de certificat de constitution*	Lieu de délivrance du numéro de certificat de constitution* (s'il y a lieu)	

* Le numéro de certification de constitution est seulement requis dans le cas des entreprises constituées en société.
Si vous manquez de place, veuillez utiliser le verso de cette formule.

NOTA : Les formulaires remplis doivent être envoyés au CSS dans l'enveloppe ou le sac de la couleur appropriée destiné aux pertes non liées au crédit.